

Comité syndical du 22 décembre 2017

- Validation à l'unanimité de 49 dossiers de subvention pour un montant de subvention de 673 264 € (dont 86 384 € du FTE), et des 4 dossiers de subvention relatifs à l'opération TEPCV pour 786 250 € (dont 157 250 € du FTE)
- Validation à l'unanimité du programme de travaux définitif du 2017 (50 opérations dont 21 lotissements) avec une participation financière globale du SYDED pour ces 50 opérations de 2 116 194 € (HT)
- Validation à l'unanimité du programme provisoire de travaux 2018 (27 opérations dont 2 lotissements) avec une participation financière globale du SYDED pour ces 27 opérations de 1 827 177 € (HT)
- Validation à l'unanimité des 12 dossiers de subventions (FTE) pour un montant de 196 541 € (HT) de 139 dossiers engagés pour 2017 pour un montant total de 555 257 € (HT)
- Validation à l'unanimité des mouvements budgétaires au chapitre « 020 – Dépenses imprévues » pour 5 315.40 €
- Validation à l'unanimité de la décision modificative n° 3
- Validation à l'unanimité du budget primitif 2018
- Validation à l'unanimité de la reconduction de l'adhésion du Syded au dispositif GIREVE et de valider l'adhésion du SYDED aux dispositifs HUBJECT et CHARGEMAP et à d'autres dispositifs analogues
- Désignation des délégués de l'association AMORCE
- Validation à l'unanimité d'un mandat spécial confié à un délégué pour la négociation du contrat de concession
- Validation à l'unanimité de la signature d'une convention SYDED/TR d'optimisation financière des charges sociales avec CTR

Comité syndical du 20 octobre 2017

- Election de M. Patrick CORNE, Président du SYDED
- Fixation du nombre de Vice-Présidents du SYDED à trois
- Election de M. Daniel GRANJON, premier Vice-Président du SYDED
- Election de M. Jean-Marie SAILLARD, deuxième Vice-Président du SYDED
- Election de M. Yannick POUJET, troisième Vice-Président du SYDED
- Création du bureau, fixation du nombre de membres du bureau à 11
- Désignation des membres du bureau du SYDED
- Création de la commission des finances, présidence assurée par le premier Vice-Président, fixation du nombre de membres de la commission des finances à 6
- Désignation des membres de la commission des finances.
- Création de la commission Energie, présidence assurée par le deuxième Vice-Président et fixation du nombre de membres de la commission Energie à 11 membres
- Désignation des membres de la commission Energie
- Création de la commission d'appel d'offres, présidence assurée par le troisième Vice-Président et fixation du nombre de membres à 10 soit 5 titulaires et 5 suppléants
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Création de la commission consultative des services publics locaux du SYDED (CCSPL) présidence assurée par le Président, fixation du nombre de membres de la commission consultative des services publics locaux du SYDED à 17
- Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux du SYDED (CCSPL)

- Validation à l'unanimité des délégations permanentes du Président

Comité syndical du 29 septembre 2017

- Validation à l'unanimité de la subvention pour l'opération TEPCV de l'ex CCCQ (1^{ère} tranche de travaux pour un montant de subvention de 171 600 € (dont 33 000 € du FTE), des 56 dossiers de subvention réceptionnés en 2017 et des 4 opérations TEPCV
- Validation à l'unanimité du programme provisoire de travaux 2017 (total 50 opérations dont 22 lotissements) avec une participation financière du SYDED pour ces opérations de 2 442 674 € (HT)
- Validation à l'unanimité de 10 subventions du Fonds de transition énergétique pour 184 861 €
- Validation à l'unanimité de la participation du SYDED au capital de la SAS « la Fruitière à énergie » à hauteur de 6 actions de 500 € chacune soit 3 000 €
- Validation à l'unanimité des mouvements budgétaires au chapitre « 020 – Dépenses imprévues » pour 4 150 €
- Validation (29 pour – 1 contre) pour la souscription d'un emprunt de 1 000 000 € au taux fixe de 0.71 % auprès la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté
- Validation (29 pour – 1 abstention) de la décision modificative n° 2
- Validation à l'unanimité des durées d'amortissements appliquées au SYDED
- Validation à l'unanimité de la reconduction du conseiller en énergie partagé (CEP) secteur des Portes du Haut Doubs et renforcement de la mission par la création d'un poste de CEP supplémentaire avec un budget global de 468 000 € réparti sur les trois exercices budgétaires 2018 à -2020 inclus
- Validation à l'unanimité des dispositions relatives au compte épargne-temps pour le personnel du SYDED
- Validation à l'unanimité de la mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP) pour le personnel du SYDED
- Validation à l'unanimité de la mise à jour du tableau des effectifs permanents
- Validation (29 pour – 1 abstention) du principe d'une négociation avec ENEDIS du contrat de concession en s'appuyant sur le nouveau modèle national de cahier des charges
- Validation à l'unanimité de la reconduction sur cinq ans de l'avenant n° 8 au cahier des charges de la concession relatif au protocole « part couverte par le tarif (PCT) »
- Validation à l'unanimité de la substitution d'une commune membre de plus de 2000 habitants pour la perception du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité
- Validation à l'unanimité du rapport sur les orientations budgétaires 2018

Comité syndical du 30 juin 2017

- Validation à l'unanimité des bonifications de subventions au titre du fonds de transition énergétique aux maîtres d'ouvrage pour les 16 dossiers éligibles déjà validés en mars pour un montant de 29 734 € et de 33 dossiers de subvention pour 531 202 € dont 30 050 € dans le cadre du fond de transition énergétique
- Validation à l'unanimité du programme de travaux 2017 (21 opérations dont 3 lotissements) avec une participation financière globale du SYDED pour ces 21 opérations de 870 211 € (HT)
- Validation à l'unanimité du programme provisoire de travaux d'électromobilité 2017 (52 bornes de type « C » et 2 bornes de type « E ») pour un montant total de l'opération de 720 000 € TTC

- Validation à l'unanimité de la décision modificative n° 1
- Validation à l'unanimité du lancement d'une consultation pour un bureau d'études, assistance au Syndicat ou aux collectivités adhérentes sur une mission de base d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'outils syndicaux de développement des énergies renouvelables et sur un ensemble d'autres missions d'assistances et d'expertises, optionnelles.
- Validation à l'unanimité du projet d'organisation des services suite à l'avis favorable et unanime des représentants des collectivités et des représentants du personnel (comité technique du CDG25 08/11/2016), du tableau des emplois permanents, de l'organigramme des services, de la suppression du poste d'attaché territorial et de la création d'un poste de catégorie B.

Comité syndical du 27 mars 2017

- Validation à l'unanimité de 24 dossiers de subvention (300 502 € pour communes et communautés de communes)
- Validation à l'unanimité du programme de travaux 2017 (35 opérations dont 15 lotissements) avec une participation financière globale du SYDED pour ces 35 opérations de 1 501 446 € (HT)
- Validation à l'unanimité du programme provisoire de travaux d'électromobilité 2017 (46 bornes de type « C » et 2 bornes de type « E »)
- Vote à l'unanimité du compte de gestion 2016 et du compte administratif 2016 et des décisions budgétaires afférentes (dotation aux amortissements, affectation du résultat, ainsi qu'en cours d'exercice des décisions modificatives n° 1, 2 et 3)
- Vote du budget primitif 2017 (pour : 30 ; abstentions : 1)
- Validation à l'unanimité du projet de guide d'attribution des participations financières relatives au fonds de transition énergétique du SYDED
- Validation à l'unanimité de la convention SYDED/ENEDIS pour l'application de l'article 8 du contrat de concession pour la période 2017-2018
- Validation à l'unanimité du projet de convention SYDED/Doubs très Haut Débit pour l'échange des données
- Validation à l'unanimité de la mise en place de la dématérialisation des documents du comité syndical et des recueils des actes du SYDED
- Désignation des membres de la commission consultative paritaire de l'énergie, dont 18 membres du SYDED et 18 membres des EPCI à fiscalité propre regroupant des communes du Doubs et modification du règlement intérieur de la commission
- Validation à l'unanimité des modifications statutaires du SYDED en son article 1 pour intégrer les modifications de la loi NOTRe, le changement du nom du syndicat du Mont d'Or et des lacs et la prise de compétence de la communauté de communes du Val Marnaysien
- Validation à l'unanimité d'accorder des délégations permanentes au Président conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT pour faciliter le fonctionnement administratif, juridique et budgétaire du syndicat et d'alléger les ordres du jour du comité syndical
- Autorisation donnée à l'unanimité au Président pour participer à la manifestation du Carrefour des maires et des élus locaux par la tenue d'un stand commun avec le SIDEC (39), le SIAGEP (90) et le SIED (70)
- Validation à l'unanimité pour l'attribution d'une indemnité de fonction au Président à hauteur de 35% et aux trois Vice-Présidents à hauteur de 6% à compter du 1^{er} janvier 2017.

Comité syndical du 20 février 2017

- Élection de M. Jean-François LONGEOT, Président du SYDED
- Fixation du nombre de Vice-Présidents du SYDED à trois
- Élection de M. Daniel GRANJON, premier Vice-Président du SYDED
- Élection de M. Patrick CORNE, deuxième Vice-Président du SYDED
- Élection de M. Jean-Marie SAILLARD, troisième Vice-Président du SYDED
- Création du bureau, fixation du nombre de membres du bureau à 10 et désignation de 8 membres (réservation de deux postes)
- Désignation des membres du bureau du SYDED
- Création de la commission Energie, présidence assurée par le troisième Vice-Président et fixation du nombre de membres de la commission Energie à 11 membres dont 9 membres issus du comité syndical du SYDED
- Désignation des membres de la commission Energie
- Création de la commission d'appel d'offres, présidence assurée par le deuxième Vice-Président et fixation du nombre de membres à 10 soit 5 titulaires et 5 suppléants
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Création de la commission des finances, présidence assurée par le premier Vice-Président, fixation du nombre de membres de la commission des finances à 7 et désignation de 6 membres (réservation du 7ème poste pour le représentant du Val Marnaysien)
- Désignation des membres de la commission des finances.